

Lettre aux parents et aux élèves

Le SNUEP-FSU appelle les enseignant es de l'enseignement professionnel public à la grève le 17 juin, jour de surveillance de la première épreuve du bac 2019.

Cette modalité d'action, exceptionnelle pour des professeur·es attachés à la réussite de leurs élèves et à l'existence de diplômes nationaux, montre bien la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'Éducation.

Le 17 juin, les premières épreuves

La grève porte sur le premier jour des épreuves ponctuelles du baccalauréat professionnel. Jour des épreuves de français et d'histoire-géographie. Des disciplines particulièrement maltraitées, tant par la réforme que par de nouveaux programmes très contestés.

Le gouvernement et le ministre responsables

Le ministre de l'Éducation porte la totale responsabilité de cette grève et des conséquences qui pourraient en résulter : Il n'a ni renoncé ni même infléchi son projet de réforme de la voie professionnelle, largement contesté depuis un an. À l'inverse des propos tenus par le ministre, cette réforme va contre les intérêts des élèves. Elle entraîne une baisse des heures de cours très importante dans toutes les disciplines, en enseignement professionnel comme en enseignement général, que les élèves soient scolarisés en CAP ou en Bac pro. Ces réductions mettent en péril la qualité des formations et des diplômes délivrés et, à terme, leur insertion professionnelle et leur poursuite d'études. Dans la continuité des réformes menées au lycée, le ministre supprime 2600 emplois dans le second degré à la rentrée prochaine, dont 600 dans les lycées professionnels. Les restrictions budgétaires qui guident en partie cette réforme se font sur le dos de vos enfants et du service public d'éducation.

Malgré les annonces présidentielles, le ministre Blanquer n'a rien fait pour rétablir le pouvoir d'achat des enseignant·es largement entamé par des années d'austérité salariale, avec pour conséquence une crise du recrutement sans précédent.

Restant sourd aux mobilisations convergentes des enseignants et des parents, du 1^{er} et du 2^d degré, il maintient la loi Blanquer qui conduit, par l'intimidation, à museler la profession.

Le gouvernement et sa majorité, en imposant une réforme de la Fonction publique qui dénature complètement le fonctionnement des services publics, partage cette responsabilité.

L'heure est grave, c'est pourquoi les personnels sont appelés à la grève le 17 juin 2019.